

## Cérémonie du 5 septembre 2020 au Bois de Chênes : remise de la Distinction

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de la Fondation du Bois de Chênes,  
Messieurs les représentants de la Municipalité de Genolier,  
Monsieur le Préfet,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Europa Nostra,  
Chers architectes et artisans,  
Chers membres de Patrimoine suisse,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous souhaite la cordiale bienvenue au nom de la Section vaudoise de Patrimoine suisse. Ce samedi 5 septembre a été choisi pour célébrer non seulement la remise de la Distinction vaudoise du patrimoine 2020 mais aussi pour remettre le prestigieux prix d'Europa Nostra à la Fondation du Bois de Chênes.

En préambule, je souhaite vous donner quelques informations sur le déroulement de la cérémonie qui sera suivie d'un apéritif auquel vous êtes toutes et tous conviés. Je donnerai successivement la parole :

- à Monsieur Georges Richard, président de la Fondation du Bois de Chênes,
- à Madame Catherine Strehler Perrin, cheffe de la division cantonale Biodiversité et Paysage,
- à Monsieur Martin Killias, président de Patrimoine suisse,
- à Monsieur Jacques de Saussure, membre du jury d'Europa Nostra
- et enfin à Monsieur Nicolas Delachaux, architecte et chef de projet.

Je pense qu'il est opportun de rappeler en quelques mots qu'est-ce qui nous réunit ce matin si nombreux. La Distinction vaudoise du patrimoine est un prix honorifique créé en 2007 sur l'impulsion de mon prédécesseur, Denis de Techtermann. Elle est remise tous les deux ans par la section vaudoise à une institution, une association, une commune ou à un propriétaire privé qui s'est particulièrement distingué par la mise en valeur ou la conservation d'un objet patrimonial vaudois.

En 2016, nous avons distingué les Archives de la construction moderne de l'EPFL, qui collecte, conserve et met en valeur de nombreux fonds d'archives des bureaux d'architectes, d'ingénieurs et d'entreprises du secteur de la construction. De tels documents sont essentiels à l'analyse et à la compréhension de l'histoire de notre

environnement bâti, et par conséquent à la valorisation et à la sauvegarde du patrimoine, passé, présent et à venir.

En 2018, nous avons décerné exceptionnellement une *double* Distinction aux restaurations remarquables du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo, deux bâtiments voisins donnant sur la place du marché à Vevey.

Cette année, le Comité de la section vaudoise de Patrimoine suisse a choisi de récompenser la restauration et la réhabilitation de la Ferme-Château du Bois de Chênes et de ses abords.

Après avoir réuni les fonds nécessaires, le maître de l'ouvrage a opté pour une restauration importante mais douce de la ferme-château du domaine. Cette restauration est d'une part respectueuse de la substance historique, de la typologie des espaces, de ses aménagements et décors, et d'autre part elle offre une réponse adaptée aux plus hautes exigences en matière d'énergie, accordant une attention particulière à la préservation de la biodiversité qui a colonisé progressivement cet édifice du XVIIe s. qui a été classé en 2016.

C'est un exemple qui illustre parfaitement que patrimoine bâti, biodiversité et normes énergétiques peuvent se conjuguer de manière harmonieuse. Et Patrimoine suisse, par les dossiers qu'elle est amenée à traiter au quotidien, sait ôh combien que ce constat n'est pas évidence de nos jours. Trop souvent patrimoine et énergie s'opposent l'un à l'autre,. Et il est donc à souhaiter que ce type de restauration puisse susciter de nombreux émules en Suisse et au-delà.

Je cède à présent la parole à Georges Richard, président de la Fondation du Bois de Chênes et vice-syndic de la commune de Genolier. Je l'invite à me rejoindre.

### **Georges Richard – 6 mn**

Merci beaucoup Madame la président. J'invite à présent Madame Catherine Strehler Perrin, cheffe de la division cantonale Biodiversité et Paysage, et membre du Conseil de Fondation du Bois de Chênes.

### **Catherine Strehler Perrin – 6 mn**

*Je remercie Catherine Strehler Perrin et j'invite à présent M. Richard à venir nous rejoindre sur la scène ainsi que M. Killias pour la remise de la Distinction.*

*Donner Killias la plaque*

### **Martin Killias – 3 mn**

J'invite à présent Monsieur Jacques de Saussure à venir sur l'estrade. M. de Saussure est membre du conseil d'Europa Nostra et, à ce titre, il a intégré le jury de son prix de conservation. Il est également membre du comité de la section genevoise de Domus Antiqua.

### **Jacques de Saussure – 6 mn**

J'invite à présent Nicolas Delachaux, du bureau Glatz et Delachaux à Nyon.

### **Nicolas Delachaux – 6 mn**

Avant que je clôture cette cérémonie, je cède la parole à Christian Bovay, trésorier de la Fondation du Bois de Chênes qui a une petite annonce à vous faire.

### **Christian Bovay – 3 mn**

J'aimerais remercier chacun d'entre vous d'avoir été présent à cette cérémonie ; d'autre je souhaite aussi remercier chaleureusement la commune de Genolier pour nous offrir le vin d'honneur auquel vous avez droit à présent ! Merci beaucoup pour votre attention !

### **PHOTOGRAPHIES DE GROUPE**

J'invite l'ensemble des intervenants à revenir sur l'estrade pour prendre encore quelques photographies.